

# Changement climatique et protection de la santé au travail

**VENDREDI 26 AVRIL 2024**

**UOG, Place des Grottes 3,  
1201 Genève**

**Séminaire de 8h30 à 17h30  
Table ronde publique à 20h**



# Travailler sans mourir sur une planète plus chaude

Avec le changement climatique, les vagues de chaleur se multiplient. Lorsqu'il fait très chaud, l'organisme n'arrive plus à évacuer la chaleur et se retrouve en situation de stress thermique. Les impacts du stress thermique sont mieux connus mais encore sous-estimés. Travailler en périodes de grandes chaleurs comporte des dangers pour la santé qui peuvent aggraver des maladies chroniques ou mener jusqu'à la mort. Le travail à l'extérieur est le plus

concerné : chantier, agriculture, terrasses, festivals, etc. Le travail à l'intérieur en présence de machines - cuisine, blanchisserie, coiffure, etc. - ou dans des locaux insuffisamment ventilés - restaurant, classe d'école, bureaux, etc, peuvent aussi amener à l'épuisement et aux coups de chaleur.

Ce sont celles et ceux qui exercent les métiers les plus physiques et pénibles, les moins rémunérés, avec des conditions de travail précaires, qui subissent de plein fouet le stress thermique et qui sont les moins protégé-e-s. Ainsi que les personnes à risques et plus vulnérable : femmes enceintes, personnes de plus de 55 ans, malades chroniques et personnes en cours de guérison, etc.

En Suisse, les lois et les mesures de protection sont clairement insuffisantes. Il y a urgence syndicale à exprimer des revendications et à mener des luttes pour améliorer la protection de la santé des travailleuses et des travailleurs.



# Programme

## 8 h Accueil

8h30 Ouverture par Davide de Filippo, CGAS

## 8 h 45 Emploi, Santé

« Travailler sur une planète plus chaude, impact sur l'emploi » par Catherine Saget, OIT-Organisation internationale du travail  
« Risques professionnels des vagues de chaleur : impact sur la santé, la sécurité et les inégalités sociales » par Sergio Salas-Nicàs, ISTAS-Instituto Sindical de Trabajo, Ambiente y Salud, Espagne

## 10 h 15 Droit, négociations et luttes en Europe

Droit du travail et protection contre le stress thermique en Europe : réalités, expériences et luttes syndicales dans l'agriculture, la livraison à vélo, la construction, etc.

« Dialogue social et protocoles stress thermique : expériences dans 5 pays européens (Espagne, Italie, Grèce, Pays-Bas, Hongrie) » par Sergio Salas-Nicàs, ISTAS, Espagne

« Revendications et luttes pour la protection des travailleuses et travailleurs agricoles en Andalousie » Oscar Réina, SAT- Sindicato Andaluz de Trabajadores, Espagne  
« Stress thermique et luttes pour les droits des livreurs et livreuses à vélo en France » par Ludovic Rioux, Fédération CGT Transports Lyon, France

## 11 h 30 Droit suisse

« Droit du travail et protection contre le stress thermique en Suisse : Lois, ordonnances, CCT, femmes enceintes » par Jean Parrat, SSHT-Société suisse d'hygiène du travail, Suisse

## 12 h Repas

Non pris en charge par l'organisation du séminaire

## 13 h 30 Inspection du travail et contrôles du respect des mesures de protection

« Mesures de la contrainte thermique, enjeux et valeurs limites » par David Vernez, Unisanté

## 14 h Ateliers : Améliorer la protection contre le stress thermique au travail

Changer les lois, les CCT, les règlements, mesures graduelles, mesures spécifiques, arrêts de travail et indemnités, quelles mesures de protection de la santé par secteur économique

### ATELIER 1

**Travail à l'extérieur**  
(agriculture, livraisons à vélo, transports, festivals, tournages radio-tv et films, etc.)

### ATELIER 2

**Travail à l'intérieur**  
(industrie, cuisines, blanchisseries, bureaux, écoles, administrations, etc.)

### ATELIER 3

**Travail dans la construction**  
(Gros-œuvre, second-œuvre, métallurgie du bâtiment, échafaudages, etc.)

### ATELIER 4

**Mesures spécifiques pour les travailleuses et les femmes enceintes**

**16h30 Synthèse**  
**Quelles revendications et quelles luttes syndicales ?**

# Un séminaire pour se former et agir pour de nouveaux droits

Quels sont les impacts sur la santé ? Quels secteurs et quels métiers sont les plus exposés et les plus à risques ? Que prévoit la loi à Genève, en Suisse, et ailleurs en Europe ? Que disent les Conventions collectives ? Quels sont les outils techniques pour mesurer les risques sur la santé ? Quelles protections pour les personnes vulnérables, pour les femmes enceintes ? Comment obtenir des arrêts de travail quand il fait trop chaud ? Quelles revendications et quelles luttes mener pour améliorer la protection de la santé des travailleuses et des travailleurs ?

Ce sont les questions que le séminaire abordera tout au long de la journée et lors de la table ronde du soir.

## Public

Ce séminaire s'adresse aux travailleuses et travailleurs, aux militant-e-s et professionnel-le-s des syndicats, au personnel des inspections du travail, aux professionnel-le-s de la santé, aux étudiant-e-s en droit du travail, aux militant-e-s féministes et climatiques, etc.

## Frais de séminaire

Gratuit pour les membres d'un syndicat affilié à la CGAS, à l'USS ou à une autre confédération suisse ou européenne (en cas de doute, prendre contact avec [seminaire@cgas.ch](mailto:seminaire@cgas.ch))  
80 francs pour les autres participant-e-s, à verser jusqu'au jeudi 18 avril 18h sur le compte de la CGAS : IBAN CH69 0900 0000 8541 2318 9 avec la mention « Séminaire 26 avril »

## Déroulement

- Une partie théorique avec des conférences pour aborder les fondements scientifiques et juridiques de la protection contre le stress thermique au travail
- Des moments d'échange avec des syndicalistes d'autres pays
- Des ateliers par secteur économique

**Repas de midi :** non pris en charge par l'organisation

**Congé syndical :** Pour les branches qui l'ont prévu, à demander par votre syndicat, en général 30 jours avant l'évènement, soit au plus tard le 24 mars

## Inscriptions et délai :

Formulaire d'inscription à remplir au plus tard le jeudi 18 avril 18h en scannant ici :



## Une table ronde pour s'informer

**Protection de la santé au travail face au stress thermique : un enjeu syndical et de santé publique**

La journée se terminera de 20h à 22h avec une table ronde ouverte à tout public (sans inscription). Avec la participation de Davide De Filippo, président CGAS et co-secrétaire général SIT, Oscar Réina, secrétaire général SAT, Syndicat andalou de travailleurs de l'agriculture, Ludovic Rioux, livreur et secrétaire de la Fédération CGT-transports Lyon, ainsi que d'autres syndicalistes genevois-e-s et suisses.